Enquête sur le Plan Climat Air Energie Territorial de Vallée Sud Grand Paris

points à mettre en avant pour intervenir dans la consultation publique,

selon les analyses de la CATTE, Coordination des associations du Territoire pour la Transition écologique

Créé début 2016, le territoire VSGP est le fruit de la fusion de trois intercommunalités déjà existantes. La mise en place d'une telle structure nécessite fatalement un peu de temps d'autant qu'elle regroupe une palette d'élus d'horizon variés. **C'est une très bonne chose que, malgré ces difficultés, VSGP lance enfin son PCAET,** parmi les derniers des douze territoires constituant la métropole. .

Devant l'intérêt du public manifesté lors de la phase de concertation et compte tenu de l'importance à la fois du PCAET pour notre avenir et de la nécessité d'une large adhésion des citoyens aux modifications envisagées (par exemple la réduction de moitié de la consommation d'énergie locale par habitant d'içi 2050 …), **la consultation engagée n'est pas à la hauteur : presque cachée, avec une durée trop courte et à une période peu favorable**.

Cette consultation peut donc apparaître comme une occasion pédagogique manquée où l'on confond vitesse et précipitation…

Même s'ils sont pour la plupart correctement orientés, **les objectifs du plan restent en deçà de ce qui est nécessaire pour faire face au défi** climatique, à celui de la pollution de l'air et à celui du maintien de la biodiversité. **Les actions sont très peu chiffrées**. Pour les gaz à effet de serre, **seulement deux actions émergent (géothermie, vélo) et elles n'aboutiraient qu'à une réduction de 18% des émissions locales du territoire et 6% de son empreinte carbone**. Les actions doivent être décrites de façon opérationnelle avec une évaluation des moyens humains, matériels et financiers.

Le transport est très important pour le climat, la pollution de l'air et la qualité de vie. **Le PCAET donne une bonne place au vélo, mais il doit être plus ambitieux** : par exemple aider à aller à la gare à vélo et pouvoir l'y laisser. Il faudra forcément réduire la circulation et le stationnement automobiles et donner plus de place aux autres modes, en particulier **aux transports en commun : nous avons besoin d'une offre très efficace (tramway)** sur les grands axes comme la RD920.

En complément des 10 projets phares prévus dans le PCAET, il faudrait en ajouter deux : un sur l'alimentation et un autre sur la consommation. En effet, ce sont deux sujets aux enjeux lourds, comme le montre le diagnostic. Sur ces deux sujets importants, VSGP peut intervenir et accompagner les citoyens vers un changement de comportement (réduction de la part carnée dans l'alimentation, moins d'achats de vêtements, de biens électroniques…).

Pour l'alimentation, VSGP devrait être plus ambitieux à la hauteur de l'importance de ce secteur dans l'empreinte carbone. VSGP doit agir sur la restauration collective, tout d'abord en incitant à davantage de repas sans viande ni poisson (en proposant une option quotidienne ainsi que deux repas par semaine pour tous). VSGP peut aussi œuvrer pour réduire de 50% le gaspillage alimentaire dans la restauration collective. Enfin, nous suggérons à VSGP de développer une charte des restaurants durables proposant des repas sans produits animaux, de saison, local et bio.

Pour la consommation, VSGP peut soutenir des projets d'économie circulaire (boutiques de seconde main, espaces mutualisés, réparation …), et aller plus loin dans le recyclage des matériaux de BTP, qui est une très bonne initiative.

VSGP prévoit à juste titre de rénover 6 000 logements par an : il faut pour cela des entreprises compétentes et disponibles. VSGP pourrait lancer très vite un projet phare de rénovation de 1000 logements, avec des moyens financiers spécifiques. Il faut aussi éviter au maximum de démolir et reconstruire, ce qui émet généralement sensiblement plus de gaz à effet de serre que de rénover. Les bonnes pratiques dans les opérations d'aménagement doivent être une référence quand on instruit les permis de construire, et elles doivent faire partie du PLUI.

Concernant l'énergie, le plan doit insister au premier chef sur la sobriété, et informer les citoyens activement sur les passoires thermiques et l'interdiction prochaine des chaudières à fioul. Le développement des réseaux de chaleur est un point fort du PCAET : il faut recenser à la fois les besoins et la ressource géothermique disponible, pour un résultat optimisé. L'hydrogène et la méthanisation paraissent beaucoup plus anecdotiques.

Le développement des espaces de nature est essentiel pour que notre territoire soit habitable. Il faut d'abord **préserver les réservoirs et corridors des réseaux écologiques du Territoire et développer des espaces de nature en ville** au nord du Territoire pour lutter contre les îlots de chaleur. Il faut prévoir **des îlots arborés de pleine terre dans les programmes immobiliers** (dans les grandes opérations 50% de pleine terre devraient être réservés notamment les opérations s'inscrivant dans les OAP sauf exception). Il faut aussi consolider les réseaux écologiques : espaces végétalisés relais de 3 ou 4 ha, pour que les trames verte et bleue (noire, brune…) soient continues, les préserver voir les consolider, en s'appuyant sur une cartographie de la végétation, l'analyse des réseaux écologiques et l'évaluation de l'amélioration de leur connectivité fonctionnelle afin d'inscrire des espaces protégés et d'autres à renaturer dans le PLUI.